

22 nov 2024 -17:20

Appartient à [Conseil des ministres du 22 novembre 2024](#)

Ukraine : programme BE-RELIEVE pour la reconstruction durable

Sur proposition du ministre chargé de la Coopération au développement Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la version finale du programme « BE-RELIEVE » dans le cadre du projet belge de reconstruction de l'Ukraine.

Le Conseil des ministres du 17 mai 2024 a déjà approuvé une première version du programme, qui prévoyait une phase de démarrage de juillet 2024 à fin 2024 pour affronter les plus grandes urgences.

La proposition actuelle consiste en une version plus détaillée du programme pour la phase de mise en œuvre proprement dite, qui couvre la période 2025-2028 et débutera le 1er janvier 2025. Le programme sera chapeauté par Enabel, l'agence de développement du gouvernement fédéral belge.

L'objectif général du programme de 150 millions d'euros est de contribuer à la reconstruction durable et à la relance de l'Ukraine, ainsi qu'à son adhésion à l'Union européenne. Voici les principaux domaines ciblés :

- énergie et construction circulaire
- santé et protection sociale
- enseignement, développement des compétences et emploi

L'accent sera dans un premier temps mis sur les régions de Tchernihiv et de Kiev, mais des travaux seront également menés au niveau national, en fonction des besoins de l'Ukraine.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be